## Initiatives ministérielles

avaient des intérêts plus urbains. Elles avaient donc plus d'affinités avec la circonscription de St. John's-Est.

La troisième grande raison, c'était que Bonavista—Trinity—Conception, avant 1988, ne comptait qu'environ 75 000 ou 76 000 habitants, tandis que Gander—Grand Falls ou Gander—Twillingate, comme on l'appelait alors, en comptait davantage. On estimait qu'inclure la partie supérieure du nord de la baie Bonavista créerait un meilleur équilibre par rapport aux autres circonscriptions de Terre-Neuve.

Cette question a fait l'objet d'un débat considérable, et les changements ont finalement été apportés. Les habitants de ma circonscription ont tous compris les raisons invoquées. Après une seule élection, on fait appel à la logique qui avait permis d'établir les circonscriptions électorales actuelles pour revenir aux anciennes, mais on applique maintenant cette logique à l'envers. On dit que la limite de la partie nord de la baie Bonavista ne concorde pas avec celle de la partie sud et que les cinq ou six agglomérations dont la nature s'apparentait plus à celle du centre urbain de St. John's-Est devraient appartenir au district de Port Grave puisque toute cette région devrait être rattachée à Bonavista—Trinity—Conception.

Les électeurs ont bien du mal à comprendre cela puisqu'ils viennent à peine de s'habituer aux changements effectués il y a sept ans, six en fait. On leur dit maintenant que d'ici deux mois ils devront se présenter à quatre endroits différents de leur circonscription pour exprimer leur accord ou leur désaccord et que, dans ce dernier cas, ils devront expliquer pourquoi ils n'approuvent pas le changement. Ce n'est pas facile à comprendre.

Il est aussi difficile de comprendre que 793 personnes seulement se sont ajoutées à la population de Terre-Neuve en 10 ans, de 1981 à 1991. Et c'est pour une telle explosion démographique qu'on va refaire ce qui avait déjà été refait, en adoptant la même logique, mais à rebours. Dans le Canada atlantique, il y aura 36 audiences pour 32 sièges, soit environ une par siège. À Terre-Neuve, il y aura 15 audiences pour sept sièges. Je ne sais vraiment pas quelle est la justification de tout cela et je n'essaierai pas de l'expliquer à la Chambre.

Ce que je veux dire, c'est que les changements effectués en 1987–1988 étaient tout à fait acceptables. La population totale de la circonscription n'a pas changé. La population des centres de la circonscription n'a pas changé. Les gens ne se sont pas déplacés en masses que je sache. Alors pourquoi tout à coup trois commissaires décident—ils de refaire la délimitation des circonscriptions et de trouver une explication à cette opération? Je ne comprends pas.

## • (1745)

Mais ce qui est plus important, ce sont mes électeurs. Non seulement ne comprennent—ils pas cette réforme et la désapprouvent, mais en plus ils me disent que nous prêchons l'austérité, que nous prétendons vouloir faire diminuer le déficit et équilibrer notre budget et ils me demandent comment je peux appuyer une telle mesure qui arrive fort mal à—propos et qui, financièrement, ne peut se justifier.

Monsieur Le Président, je suis incapable de répondre à leur question. Je reste muet.

Un des mes anciens mentors, qui n'était pas vieux mais seulement très sage, m'a dit un jour: «Tu sais, Fred, la politique, c'est très simple; si tu n'es pas capable d'expliquer ce que tu fais, c'est probablement que tu ne devrais pas le faire.»

Eh bien, monsieur Le Président, je ne peux expliquer ceci et, par conséquent j'ai tout comme l'impression que nous ne devrions pas le faire. C'est pourquoi je suis un ardent défenseur de ce projet de loi qui vise à retarder la mise en oeuvre de cette mesure ridicule, et à en référer à un comité qui, après étude, pourra faire les recommandations qui s'imposent.

Le Président suppléant (M. Kilger): Avant de reprendre le débat, je voudrais prendre un instant pour parler d'une intervention faite plus tôt aujourd'hui par le député de Bonavista—Trinity—Conception au sujet du manque de pertinence des propos tenus.

Certains de ses collègues que je ne nommerai pas et qui viennent de sa merveilleuse province sont passés maîtres dans l'art de faire un discours sur la pertinence de certains propos. Cependant, cela m'étonne toujours depuis cinq ans à peine que je siège ici de voir que les députés sont toujours en mesure de présenter un argument pertinent relativement à une motion ou à un projet de loi discuté et chose certaine, j'apprécie la participation du député dans le débat d'aujourd'hui et la pertinence de ses propos.

M. Ian McClelland (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur Le Président, j'essaierai moi aussi d'être le plus pertinent possible dans le cadre de mon intervention.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le débat d'aujourd'hui. Nous parlons de la clôture et du remaniement de la carte électora-le ainsi que de l'ingérence, politique ou non, dans le processus politique au Canada. Je pense que c'est l'une des choses dont nous pouvons être fiers.

Lorsqu'on se penche sur d'autres pays du monde, qu'on réfléchit à la tragédie qui s'est produite au Mexique encore hier et qu'on songe au très grand débat politique qui a lieu au Canada, on s'aperçoit, et la présence de nos collègues du Bloc dans cette enceinte en est la preuve, que même si nous avons des points de vue tout à fait différents, nous pouvons discuter de ces choses de façon rationnelle sans craindre pour notre vie. C'est là une chose que nous devrions conserver précieusement au Canada et qui devrait nous tenir beaucoup à coeur. Je suppose que c'est l'une des raisons pour lesquelles je veux traiter de cette motion.

Lorsque ce projet de loi a été présenté pour la première fois, je n'avais pas une opinion bien arrêtée là-dessus. Ma circonscription d'Edmonton-Sud-Ouest est très peu touchée. Nous perdons un petit peu au nord-ouest, mais comme les députés le savent, Edmonton-Nord-Ouest est représentée par ma collègue qui a le même nom de famille que moi. Ainsi, nous ne gagnons rien et ne perdons rien dans le cas présent. Au sud, nous perdons un petit peu d'un côté et nous regagnons un petit peu de l'autre et ainsi, les répercussions sur notre circonscription et notre nombre d'électeurs ne sont pas très importantes.